

Master mention Droit du Numérique parcours-type Droit des Medias et de la Communication

Droit du numérique



Diplôme
Master (LMD)



Domaine(s)
d'étude
Droit privé



Accessible en
Formation
initiale,
Formation
continue, VAE



Établissements
Université
Toulouse
Capitole

Présentation

Objectifs

Les semestres 1 et 2 offrent une formation approfondie dans les grands domaines du droit et des technologies du Numérique. Ils permettent d'acquérir des connaissances et des compétences dans le domaine du droit et des technologies du numérique, du droit de la propriété intellectuelle et du commerce électronique, ainsi qu'en droit des médias, droit économique, droit de la culture et de la communication.

Ils ont pour objectif de maîtriser l'ensemble des données transversales de l'environnement normatif général du numérique, ainsi que les rôles respectifs des autorités de régulation concernées (CNIL, ANSSI, CSA, ARCEP...). Le contexte para-juridique est également étudié (approche pluridisciplinaire : économique, politique, technique et culturelle).

Les semestres 3 et 4 apportent de solides connaissances théoriques et opérationnelles permettant d'envisager une large gamme de métiers. Ils s'attacheront essentiellement à renforcer les savoirs sur l'évolution des médias et de la communication dans un contexte numérique. L'objectif est de maîtriser l'ensemble des données juridiques et

institutionnelles de la diversité des secteurs de la communication et des médias.

Ces semestres permettent une spécialisation juridique dans le domaine des médias et de la communication, concernant l'ensemble des secteurs, **de la communication audiovisuelle à la communication électronique, du droit de la presse écrite au droit du cinéma, du droit de la propriété intellectuelle au droit des contrats...**

Savoir-faire et compétences

- Rédiger des contrats dont l'objet serait informatique et numérique ;
- Caractériser les problématiques relatives à la gestion des droits de propriété intellectuelle ;
- Gérer les questions de données personnelles ;
- Contribuer aux préconisations pour la sécurisation des systèmes d'information ;
- Faire des recommandations opérationnelles sur les questions juridiques relatives au numérique.

Admission

Conditions d'admission

ACCÈS EN PREMIÈRE ANNÉE DE MASTER :

S'informer (capacités d'accueil, attendus...) **et candidater sur** [Monmaster](#), la plateforme nationale des masters.

ACCÈS EN DEUXIÈME ANNÉE DE MASTER :

Accès de plein droit : étudiants ayant validé le master 1 même mention même parcours-type à l'École de droit de Toulouse.

[Réinscription](#) sur le site de l'Université.

Accès par commission d'admission : dans tous les autres cas (réorientation de mention et/ou de parcours, changement d'établissement), sur avis de la commission pédagogique.

Dossier de candidature à transmettre.

Inscription

[Inscription administrative](#) (sous réserve d'admission)

Et après...

Insertion professionnelle

Les débouchés sont :

- Les métiers de la protection des données personnelles,
- Les métiers du commerce électronique,
- Les métiers de la protection de la propriété intellectuelle appliquée au numérique,
- Les postes de juristes spécialisés dans ces domaines en entreprises (juristes IP/IT),
- Les professions libérales : avocats spécialisés.

Les débouchés possibles sont tous les métiers du droit dans les secteurs visés (conseils, contentieux, élaboration des contrats, organismes de régulation...).

L'emploi concerne l'ensemble des entreprises publiques et privées du secteur de la communication, les collectivités territoriales et de nombreux organismes, confrontés aux problématiques en cause. L'expérience atteste d'une insertion professionnelle réussie dans la presse écrite, le secteur de l'audiovisuel - producteurs, diffuseurs ... -, les sociétés d'auteurs, les télécoms et les services multimédias des grandes entreprises (opérateurs de télécommunications, du câble, de l'Internet...).

En savoir plus : L'OFIP (Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle) étudie la situation des

anciens étudiants 30 mois après la diplomation, poursuite d'études, processus d'entrée sur le marché du travail, caractéristiques des emplois (secteurs, statuts, fonctions, professions, revenus, mobilité géographique...).

Retrouvez toutes [les études de l'OFIP](#) sur les parcours d'études et l'insertion professionnelle des étudiants.

Contact(s)

Autres contacts

Renseignements

SCOLARITÉ

Première année de master

Bureau : AR 127 (Bâtiment Arsenal)

Courriel : pmd01@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 35 75

Seconde année de master :

Bureau : AR 135 (Bâtiment Arsenal)

Courriel : pmd03@ut-capitole.fr

Tél. : 05 61 63 35 82

FORMATION CONTINUE

[EEDU - Executive Education & Digital University](#)

Véronique Mazelin

Tél : 05 61 12 86 49

Mail : veronique.lemozy@ut-capitole.fr

ORIENTATION INSERTION

[Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle \(SOIP\)](#)

Contact scolarité

Responsables pédagogiques de la mention Droit du numérique :

[Laurence CALANDRI](#), Maître de conférences

[Jessica EYNARD](#), Maître de conférences

Responsable pédagogique du parcours-type Droit des médias et de la communication :

 Laurence CALANDRI, Maître de conférences


Infos pratiques

Lieu(x)

 Toulouse

En savoir plus

Master mention Droit du Numérique parcours-
type Droit des Medias et de la Communication

 <https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/nos-diplomes/masters/master-mention-droit-du-numerique-parcours-type-droit-des-medias-et-de-la-communication>

Programme

Organisation

PREMIÈRE ANNÉE L'action de formation en 1 année de master comporte un total de 408h d'enseignement. **SEMESTRE 1 – 156h CM + 40h30 TD**

UE Régulation générale du numérique – 66h CM + 27h TD

- Droit européen du numérique – 33h CM + 13h30h TD
- Droit public du numérique – 33h CM + 13h30h TD

UE Régulation internationale et comparée du numérique – 90h CM

- Propriété intellectuelle – 30h CM
- Droit international économique – 30h CM
- Droit privé comparé – 30h CM

UE Expertise linguistique : niveau 1 (1 choix valable pour l'année)

- Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD

SEMESTRE 2 – 171h CM + 40h30 TD

UE Régulations sectorielles du numérique – 66h CM + 27h TD

- Droit européen des innovations et numérique – 33h CM + 13h30 TD
- Droit public économique – 33h CM + 13h30 TD
- Droit européen du numérique en santé – 30h CM

UE Contentieux international – 30h CM

- Droit international privé et numérique* – 30h CM

UE Expertise linguistique : niveau 2 (même langue que celle choisie au S1)

- Langue vivante (Anglais, Allemand, Espagnol ou Italien) – 13h30 TD

UE DE SPÉCIALITÉ - Parcours Droit des Médias et de la Communication – 45h CM

- Droit de la culture – 30h CM
- Introduction au droit des médias – 15h CM
- Cours optionnel dans catalogue ENGAGE.EU (facultatif). Thématique : Digital, Media and Communication"

*Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique)

DEUXIÈME ANNÉE L'action de formation en 2 année de master comporte un total de 275h d'enseignement. **SEMESTRE 3 – 189h CM + 71h TD**

UE 1 : Enseignements fondamentaux – 100h CM + 30h TD

- Droit de la communication audiovisuelle – 20h CM + 5h TD
- Droit des communications électroniques – 20h CM + 5h TD
- Droit de la presse (écrite, numérique) – 15h CM+ 5h TD
- Droit du cinéma – 15h CM+ 5h TD
- Droit du numérique – 15h CM + 5h TD
- Droit de la propriété littéraire et artistique appliqué au secteur de la communication – 15h CM + 5h TD

UE 2 : Enseignements complémentaires – 89h CM + 10h TD

- Droits européens des médias et de la communication – 12h CM
- Droit international et comparé des médias et de la communication – 10h CM
- Droit de la concurrence appliqué aux médias et à la communication – 10h CM
- Personnes publiques, concurrence et protection des consommateurs – 10h CM
- Droit et management des politiques culturelles – 10h CM + 5h TD
- Droit à l'image et relations presse – 10h CM
- Contrats de l'audiovisuel – 10h CM + 5h TD
- Droit de la communication publicitaire – 5h CM
- Liberté de la communication et numérique – 5h CM
- Économie des médias et stratégies des groupes audiovisuels – 4h CM
- Collectivités territoriales, Culture, Communication et Numérique – 3h CM

UE 3 : Modules d'approfondissement – 31h TD

- Gouvernance et régulation européenne des médias – 4h TD
- Constitution et liberté de la communication – 4h TD
- Droit financier et droit fiscal des médias, de la culture et de la communication – 4h TD
- Droit social des médias, des métiers de la culture et de la communication – 4h TD
- Production, programmation et diffusion des œuvres audiovisuelles et
- Cinématographiques : enjeux juridiques et économiques – 3h TD
- Sociologie des médias, Médias et Réseaux sociaux – 3h TD
- Établissements publics culturels et diplomatie audiovisuelle française – 2h TD
- Honnêteté de l'information et déontologie du journalisme – 3h TD
- Médias, sports et eSports – 2h TD
- Médias, diversité et protection de la jeunesse – 2h TD
- Cours optionnel dans catalogue ENGAGE.EU (facultatif). Thématique : Digital, Media and Communication"

SEMESTRE 4 – 5h CM + 10h TD

UE 4 : Méthodologies et conduite de projets pédagogiques et professionnels – 5h CM + 10h TD

- Réalisation de projets pédagogiques initiés par les étudiants (individuels et/ou collectifs) (facultatif/ouvrant droit à bonification)
- Gestion de projets professionnels – 10h TD
- Initiation à la recherche fondamentale, méthodologie du mémoire et du rapport de stage – 5h CM
- 1 voie au choix :

- **Voie professionnelle** : Stage (2 mois minimum) et rédaction d'un rapport de stage
- **Voie recherche** : Mémoire de recherche : rédaction d'un mémoire de recherche

Méthodes et moyens pédagogiques :

Pour une formation en présentiel, l'enseignement est adapté au nombre d'étudiants admis en Master. A côté des enseignements théoriques dispensés par les enseignants, l'intervention de professionnels permet une approche pratique et concrète des thématiques étudiées. L'étudiant a également un accès libre aux diverses ressources universitaires : salles informatiques, laboratoires de langues ou service commun de la documentation.